

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Cible

De Seynes

Le 9 Mai, Jour de la Victoire, les Russes forment spontanément un Régiment immortel en brandissant, dans les rues de toutes les villes de la Fédération, mais aussi à New-York et à Paris, les photos de leurs parents qui ont combattu contre l'Allemagne.

Venu à Moscou pour fêter la Victoire, Jean-Luc Mélenchon s'est joint au Régiment immortel et brandi le portrait de Maurice de Seynes, dont la mémoire est toujours vivante dans le cœur des Russes. Issu d'une famille protestante de tradition royaliste qui avait participé héroïquement à la Première Guerre mondiale, Maurice de Seynes avait combattu en 1940 comme officier pilote de chasse puis rallié la France libre.

Affecté au groupe de chasse Normandie, il participe aux offensives de l'Armée rouge. Lors d'un transfert, son appareil ne peut se poser en raison d'une avarie. Il refuse de sauter en parachute pour ne pas abandonner son mécanicien soviétique, le sergent Bielo-zoube, et s'écrase avec lui. Il est bon que Jean-Luc Mélenchon rappelle aux Français le sacrifice du capitaine de Seynes, Héros de l'Union soviétique. Il lui reste à méditer le symbole.

Nation

L'avenir d'une ambition

Colloque

Penser
la République

p. 8

Transhumanisme

Sus à la mort !

p. 6-7

Courrier des lecteurs

Cher Gérard Leclerc,

La dernière phrase de votre remarquable article consacré à Foucault et aux Pères de l'Eglise m'a fait penser à une confidence que m'avait faite Maurice Clavel.

Un jour d'après-68, qu'il attendait Michel Foucault à déjeuner, celui-ci était en retard. Il eut l'idée d'aller voir dans la basilique de la Madeleine, à Vézelay, près de laquelle se trouvait sa maison. ET là, dans l'église déserte, il aperçut Foucault face au chœur, en contemplation, au point qu'il ne l'entendit pas arriver. Il se retira alors sur le point des pieds, ne voulant pas interrompre ce colloque singulier avec le Saint-Esprit... Dixit Clavel.

Merci de nous donner chaque semaine un vrai sujet de réflexion, dans un journal que j'aime, mais où le parti pris antieuropéen est devenu caricatural.

Amitiés fidèles,

Jacques Julliard

Bertrand,

Excellent ton article sur «l'homme funeste de la littérature». Notre président se prend pour un personnage de roman MAIS il n'est que le commis voyageur des industriels et des banquiers.... Que croit-il donc ? En parcourant la planète de long en large pour rapporter des contrats à ces élites industrielles et financières (en espérant qu'ils embaucheront

pour diminuer le chômage, du moins pendant son mandat) il pense peut-être qu'il sera récompensé pour son travail ? (un autre mandat ?) En ce qui me concerne j'en doute fort. Justement, un personnage de la pièce de A. Miller «Mort d'un commis voyageur» dit : si tu veux sortir un jour vivant de la jungle, ne te bats jamais loyalement, jamais.....» Après tout, les industriels et les banquiers allemands se sont très bien accommodés de la dictature nazie.

E. C.

Cher Bertrand,

Quelle sévérité... hélas argumentée.

Votre papier augmente mon trouble : je ne sais quoi penser de ce président pour lequel je n'ai pas voté (j'avais, je l'avoue, voté blanc au second tour, estimant le danger Le Pen écarté par le débat).

D'un côté j'aime l'initiative ainsi que quelques discours de haute tenue (par exemple son discours aux évêques de France !) ; mais par ailleurs, je n'arrive pas à être convaincu par une politique économique très techno (la même qui dure depuis 35 ans et qui échoue...), et des déclarations proprement stupéfiantes (par exemple cet entretien à la NRF qui est hallucinant!).

De plus, je n'aime pas la concentration des pouvoirs à l'Élysée (Mati-

gnon est transparent et le Parlement inexistant)... mais comme il ne semble pas y avoir d'alternative, que faire?

Bien à vous.

B. P.

Mourir pour la Patrie ?

Je trouve dangereuse la liberté accordée aux riches de planquer leur argent dans des paradis fiscaux. Si malheureusement la Patrie était à nouveau en danger, il me paraîtrait difficile d'empêcher celui qui n'a que sa peau à sauver d'aller lui aussi la mettre à l'abri en Suisse. Je ne comprendrais d'ailleurs pas qu'on osât lui faire la morale dans une Société du « chacun pour soi » où l'on se porte mieux d'avoir des ancêtres négriers que d'avoir eu un père mort pour la France. Que restera-t-il d'ailleurs du patrimoine commun que nous aurions à défendre ? En ce qui concerne le patrimoine matériel, on est en train d'en achever la privatisation et il ne nous restera bientôt plus en commun que les dettes de l'Etat et celles héritées des banques. Quant au souvenir glorieux de nos victoires militaires et de nos conquêtes sociales, ce ne sera pas un patrimoine trop lourd à emporter et ce n'est pas ce qui restera de la Patrie sous la semelle de ses souliers qui sera de nature à retenir quiconque.

Paul Vincent

Paris

SOMMAIRE

P 1 : Cible : de Seynes - P 2 : Courrier des lecteurs - P 3 : Prix Charlemagne: Macron dans l'impasse - Écho du net : Casino fiscal - P 4 : Mouvement social : Le durcissement - P 5 : Amériques : Un Maduro mexicain ? - P 6 - 7 : Transhumanisme : La quête de l'immortalité - P 8 : Colloque : L'éternel républicain - P 9 : Idées : Nation et nationalisme - P 10 : Exposition : Le canal de Suez - Roman : Une ambition ratée ? p 11 : Brèves : Irak, Iran, Brésil, Allemagne - Actualités de la Nouvelle Action royaliste - P 12 : Éditorial : Affronter les Etats-Unis.

Macron dans l'impasse

Décerné à Emmanuel Macron, le prix Charlemagne évoque le fantasme d'une Europe antérieure aux Etats nationaux. C'est cette rêverie de technocrate qui engendre les réactions nationale-populistes.

A Aix-la-Chapelle, le 10 mai, le président de la République a prononcé un long discours incantatoire qui contraste fortement avec la brièveté de l'écho qu'il a reçu. Dès le lendemain, il était oublié ! Pourtant, on avait eu droit à la thématique éculée des soixante-dix ans de paix obtenus grâce à « l'Europe » qui n'aurait donc pas connu l'équilibre de la terreur nucléaire ! Pourtant, l'opposition littéraire entre le « moment carolingien » et le risque « lotharingien » de la division donnait du grain à moudre aux éditorialistes ! Pourtant, l'invocation désormais rituelle de l'introuvable « souveraineté européenne » devait faire fonction d'électrochoc secouant le corps d'Angela Merkel d'un spasme salvateur !

Du discours macronien d'Athènes à celui d'Aix-la-Chapelle en passant par l'homélie de la Sorbonne, on mesure à quel point la tentative de refondation de l'Union européenne est un échec. La réforme de la zone euro avec « budget propre », parlement et ministre des finances de ladite zone n'a pas reçu le moindre commencement d'approbation à Berlin. Pas plus que le projet de réforme du Mécanisme européen de stabilité. Pas plus que le projet de fonds européen de garantie bancaire des dépôts des particuliers.

Cet échec global était inévitable. Il est aujourd'hui patent, mêmes pour les médias les plus conformistes. Mais c'est très embêtant pour Emmanuel Macron, qui a tout misé sur là-dessus. Comme l'explique Marcel Gauchet dans un entretien au Figaro du 11 mai, « l'article un du macronisme, c'est l'européisme ». Et l'européisme, fiction antinationale, c'est la politique « pro-business », austéritaire et antisociale qui est l'une des principales causes, avec l'inexistence de politique migratoire, des réactions nationale-populistes.

On pleurniche sur les conséquences des phénomènes que l'on a déclenchés. On s'obstine à déclarer qu'il faut accélérer les réformes qui provoquent la fureur des populations concernées. Gare à la casse ! Elle est loin d'être terminée.

Annette DELRANCK

Casino fiscal

Les réseaux sociaux, malgré les critiques fondées qu'ils suscitent, permettent aux citoyens que nous sommes de mettre en échec la désinformation systématique et les mensonges délibérés que pratique le gouvernement actuel. En voici un exemple, traitant des récents choix fiscaux de celui-ci, avec une publication solidement argumentée et très pertinente politiquement, aimablement et anonymement « prêtée » par son auteur.

L'auteur y dénonce la désinformation dont a fait l'objet la suppression de l'exit tax (dispositif anti-abus destiné à lutter contre l'évasion fiscale des entrepreneurs français voulant échapper à l'imposition des plus-values réalisées lors de la cession de leur entreprise en France – dispositif déjà peu efficace par rapport à son objectif annoncé car « usine à gaz »...) : « Nombre de grands médias parlent de 70 millions d'euros. Or, selon la Cour des comptes, dans un rapport de janvier 2018, ce sont 803 millions en 2016 (...) qui sont rentrés dans les caisses de l'Etat grâce à cette taxe. Ça change quand même l'échelle : plus de dix fois le montant avancé par la plupart des journaux ». Il en est de même pour la suppression de l'ISF : « (...) Pour un impôt qui rapportait, ces dernières années, environ 5 milliards par an [et] si l'on enlève donc le montant rapporté par l'IFI, remplaçant de l'ISF, c'est à dire 850 millions annuels, le coût pour les finances publiques est donc supérieur à 4 milliards d'euros. Plus du double de ce que prévoyait le programme du candidat. » alors que, quelques jours plus tôt « on annonce 1,2 milliard d'économies dans les hôpitaux. Là aussi après avoir menti, «les yeux dans les yeux», aux soignantes. (...) : j'augmente le budget de la santé, ma petite dame ! Bon, pour la partie qui vous concerne, les hôpitaux, ça baisse, mais pour la santé dans son ensemble, ça monte ! Mensonge. » et « on baisse les dotations des collectivités locales. On ferme des classes en milieu rural. On augmente la CSG des retraités riches qui gagnent plus de 1.260 euros nets par mois. ».

Puis il s'attache à dévoiler l'objectif de cette politique : « Macron est en train de bâtir un modèle fiscal taillé pour les très, très aisés. On peut nuancer, dire que c'est du « gauchisme » de se préoccuper de ces sujets, que c'est du « populisme » de pointer cette orientation. On peut tourner le problème dans tous les sens : c'est un fait. » pour conclure par une judicieuse métaphore : « Je ne sais pas dans quelle mesure mes concitoyens se sont résignés à voir leur société se transformer en un casino géant, où le croupier donne lui-même des astuces aux clients les plus riches pour maximiser leurs gains, pendant que les autres les observent en salivant. ».

L'histoire de notre pays nous apprend que, si résignation il y a, elle est sous-tendue par une colère qui finit toujours par éclater.

Le durcissement

Un retour en arrière d'une dizaine d'années permet – peut-être – de mieux comprendre ce qui se joue aujourd'hui entre les organisations syndicales et le gouvernement.

Fin 2006, tirant les leçons de l'échec du CPE (Contrat première embauche) qui visait à créer un contrat de travail au rabais pour les jeunes, Dominique de Villepin, alors Premier ministre, et Gérard Larcher, ministre délégué à l'emploi, entament une série de consultations avec les partenaires sociaux qui débouchera le 31 janvier 2007 sur la « loi de modernisation du dialogue social », dite loi Larcher. Ce texte prévoit que, sauf en cas d'urgence, tout projet de loi impliquant une réforme des relations de travail, de l'emploi et de la formation professionnelle doit être précédé d'une phase de concertation entre le gouvernement et les partenaires sociaux. Concrètement, l'initiative revient au Premier ministre qui invite syndicats et patronat à négocier. S'ils refusent ou s'ils acceptent sans parvenir à un accord, le gouvernement dépose son projet de loi – c'est ce qui s'est produit lors de la réforme travail qui s'est conclue par la loi El Khomry. Lorsqu'ils acceptent et aboutissent à un accord national interprofessionnel (ANI), l'expérience montre que le gouvernement tient compte généralement des résultats de la négociation dans son projet de loi, mais formellement rien ne l'y oblige.

Les divergences d'approche, apparues en 2006, mais aussi en 2007, lorsque, sous Sarkozy, le gouvernement voulut réformer la loi Larcher, prennent tout leur sens aujourd'hui. La CFDT, en effet, souhaitait que

les ANI soient systématiquement transposés dans la loi, sans possibilité pour l'exécutif et le législateur d'en changer un mot au motif qu'un accord social est un édifice instable que toute modification, même marginale, pourrait déstabiliser. D'où le soutien de la centrale de Laurent Berger à la politique sociale de François Hollande qui avait la même vision des relations sociales. La CGT-FO, au contraire, estimait que le dernier mot devait revenir au gouvernement et au Parlement, détenteurs de la souveraineté populaire. D'où, également, la mansuétude de la centrale de Jean-Claude Mailly à l'égard des ordonnances qui ont abouti à la réforme du Code du Travail fin 2017.

L'arrivée d'un nouveau secrétaire général à la tête de l'organisation, qui vient de la fonction publique et n'a pas la même culture, pourrait changer la donne. De son côté, la CGT, parce qu'elle ne signe que très peu d'ANI, ne se sent pas concernée par la question, ce qui explique en partie son opposition systématique à tous les projets de loi sociaux, quelle que soit la majorité politique qui les porte. Quant au patronat, peu lui chaud les accords signés, puisqu'il fait son propre lobbying quand le projet de loi vient en discussion au Parlement en cherchant à conquérir par la loi plus que ce qu'il n'a pu obtenir lors des négociations. Enfin, Emmanuel Macron n'a nullement l'intention de s'embarasser des corps intermédiaires dont il souhaite la disparition, au risque de laisser le champ libre à une forme de contestation sociale inorganisée et incontrôlable. Il ne s'en cache d'ailleurs pas quand il déclare dans le documentaire de Bertrand Delais diffusé par France 3 le 7 avril à l'occasion du premier anniversaire

de son élection : « Les gens qui pensent que la France, c'est une espèce de syndicat de copropriété où il faudrait défendre un modèle social qui ne sale plus, une République dont on ne connaît plus l'odeur et qu'on invoque la tragédie dès qu'il faut réformer ceci ou cela et qui pensent que le summum de la lutte c'est les 50 euros d'APL, ces gens-là ne savent pas ce que c'est que l'histoire de notre pays ». Et comme il est le seul à savoir, il se passe volontiers de l'avis des autres.

Et Edouard Philippe est à l'unisson du président de la République : après avoir reçu les délégations des organisations syndicales parties prenantes de la grève de la SNCF, le Premier ministre a déclaré qu'il ne reviendra pas sur l'ouverture à la concurrence, la réorganisation de l'entreprise et la fin du recrutement au statut... trois sujets qui, pour Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, ne sont « pas négociables ».

Pas étonnant dans ce contexte et face à ce refus d'instaurer un véritable dialogue social, que la contestation sociale s'amplifie. Peut-on pour autant parler de « coagulation des luttes » ou, comme en 1995 de « grève par procuration » ? Rien n'est moins sûr. Quel lien peut-on établir entre le salaire d'un pilote d'Air France, le statut de cheminot, les agents de Pôle Emploi dont les postes sont menacés de suppression ou les caissières de Carrefour ? Concernant la réforme de la SNCF, syndicats et gouvernement ont pour l'heure intérêt au durcissement. Le premier syndicat de cheminots qui cède risque, en effet, de le payer très cher lors des prochaines élections professionnelles prévues pour la fin de l'année.

Un recul du gouvernement pourrait le handicaper sur d'autres réformes sociales envisagées, notamment celle des retraites prévue pour fin 2018.

Nicolas PALUMBO

Un Maduro mexicain ?

L'un des effets Trump au Mexique devrait être l'élection le 1er juillet prochain d'un populiste de gauche, Andrés Manuel Lopez Obrador (AMLO).

Le candidat de gauche se présente pour la troisième fois. En 2006 il avait été battu d'un point ; en 2012 plus largement face à Luis Pena. Ses résultats oscillaient entre 35 et 32 %. Cette année, alors que la campagne s'est ouverte le 31 mars, il caracole en tête des sondages avec 42% contre 27,5% et 20,5% à ses deux adversaires des partis traditionnels : le Parti de l'Action nationale (PAN) et le Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI). Le second, ex-parti unique, avait eu le monopole du pouvoir pendant le siècle précédent, le second a occupé la présidence de 2000 à 2012. Lors de sa première candidature, Obrador, populaire maire de Mexico de 2000 à 2006, avait souffert de la comparaison avec le charismatique dirigeant bolivarien du Venezuela, Chavez. Le parti Révolutionnaire Démocratique (PRD) défendait un programme ouvertement progressiste dans une Amérique latine où le populisme avait le vent en poupe.

Les temps ont changé. Même si les milieux d'affaires préféreraient ne pas voir Obrador élu à la présidence, ils ne peuvent plus guère le caricaturer comme lors des élections précédentes. L'homme lui-même se présente de manière plus crédible et responsable. A 64 ans, les cheveux blancs bien lissés, il fait figure de sage plutôt que de guérillero. Toute comparaison avec le Venezuela et son président Maduro – qui devrait se faire réélire dans des élections anticipées et contestées le 20 mai prochain – serait désormais jugée inappropriée.

Pour autant l'évocation d'un quelconque gauchisme ne ferait aujourd'hui que renforcer les chances de Lopez Obrador car ce serait le poser en défenseur de la nation contre les excès de Trump. L'opinion publique mexicaine vis-à-vis du voisin du Nord s'est totalement renversée depuis l'élection de ce dernier : 30% d'opinions favorables contre plus de 60 avant 2016 ; 65% d'opinions défavorables contre 30% précédemment. Personne n'a donc encore évoqué dans la campagne l'épineux sujet des relations avec les Etats-Unis. Le premier des trois débats télévisés le 22 avril a porté sur le problème numéro un du pays qui est la recrudescence de la violence, les cartels, les gangs, la corruption. Aucun des candidats n'est d'ailleurs apparu en possession de la formule magique.

« Ensemble faisons l'histoire » est le thème de la coalition qui soutient AMLO. Ce dernier a quitté le PRD en 2012 pour fonder son nouveau parti, le Mouvement pour la régénération nationale (MORENA), allié au parti du Travail. Même élu (l'élection est à un seul tour), Lopez Obrador ne bénéficiera pas d'une majorité au Congrès (il ne détient que 48 sièges sur 500) ni de nombreux postes de gouverneurs de région dans un pays qui est fédéral. Il devra donc transiger. Il a d'ores et déjà annoncé la composition de son cabinet qui comprend plusieurs personnalités modérées.

C'est le cas des Finances qui couvre la renégociation des accords de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada (Alena). Lopez Obrador est aussi critique de ceux-ci que ne l'est Trump, bien que pour des raisons opposées. L'hypothèse de son élection a d'ailleurs eu pour effet de donner un coup d'accélérateur aux discussions qui pourraient être terminées avant l'élection. Nul n'a

vraiment intérêt à un échec du fait de l'importance respective du commerce entre les deux pays (80%). Le secteur manufacturier mexicain a bien résisté à la concurrence chinoise mais c'est grâce à une politique de bas salaires. Tous les candidats ont annoncé un relèvement des salaires, revendication partagée par Washington qui voit dans Mexico un allié dans la guerre commerciale avec la Chine.

Lopez Obrador se distingue de ses rivaux par son opposition à l'ouverture de l'exploitation pétrolière aux investissements étrangers décidée en 2013. La société étatique qui avait le monopole depuis la nationalisation de 1938, Pemex, n'était pas de taille à poursuivre l'exploitation en eau profonde dans le Golfe du Mexique. La production a donc reculé. Or elle est fournisseur quasi exclusif du voisin du Nord. En même temps deux tiers de la demande intérieure mexicaine en produits raffinés proviennent des raffineries américaines. C'est le dernier terrain de chasse des nouveaux gangs qui veulent contrôler les oléoducs comme les cartels de la drogue contrôlent les routes et les carrefours. Pemex y aurait perdu plus d'un milliard et demi de dollars en un an. Or les revenus pétroliers contribuent pour 30% au budget de l'Etat.

Les choix les plus durs de la nouvelle présidence seront donc tout intérieurs. Les causes profondes des dérives mafieuses résident certes dans l'existence d'une large pauvreté (40% de la population) que le programme social d'Obrador entend combattre. Il n'en reste pas moins que le système de gouvernement tout entier, justice, police, municipalités, est progressivement gangrené. Rien ne servirait de dresser l'opinion contre des boucs émissaires extérieurs tout trouvés avec Trump. La coopération sur ces sujets avec les agences américaines est au contraire une nécessité pour une reprise en main par l'Etat mexicain.

Yves LA MARCK

La quête de l'immortalité : sus à la mort !

Le transhumanisme et son cousin germain l'eugénisme tendent de plus en plus à s'affirmer dans le débat public comme le cheminement inexorable de l'humanité. Dans l'ombre, des milliardaires œuvrent pour l'aboutissement d'un monde transhumaniste.

En France et dans le monde, on évoque fréquemment des sujets liés à la manipulation du vivant, à l'eugénisme et au transhumanisme, comme l'homme augmenté, les robots, la promotion de la reproduction sans la sexualité (GPA, PMA avec choix de futur géniteur sur catalogues). Toutefois, si ces sujets sont fortement médiatisés, celui de la quête de l'immortalité l'est beaucoup moins. Et pourtant... Derrière ce désir ancestral des hommes pour la vie éternelle se cachent aujourd'hui des promoteurs zélés qui ne lésinent pas sur les moyens pour soutenir leur cause.

Cette recherche de l'immortalité est propre à l'Homme car, comme le rappelait dès 1964 l'égyptologue et docteur en philosophe et lettres Max Guilmoat dans son article « L'espoir en l'immortalité dans l'Égypte ancienne des origines au Moyen Empire », paru dans la Revue de l'histoire des religions : « Tous les êtres vivants se trouvent, d'une certaine manière, en relation avec le monde. Mais chez l'homme, ce rapport se trouve profondément altéré parce que l'homme seul sait qu'il va mourir. Cette évidence insoutenable, il va l'affronter avec toutes les ressources de son intelligence ; cet obstacle, il va tantôt le nier, tantôt

le contourner, tantôt le surmonter. » En Égypte antique, le rapport de l'homme à la mort est indissociable de « sa confiance en l'immortalité », « les Égyptiens sont, parmi tous les hommes, ceux qui ont cru avec le plus de force en l'immortalité. La mort, plutôt qu'une séparation irréparable des éléments de la personne, était surtout un changement de qualité dans le composé humain et le moment d'une façon nouvelle d'exister ». On retrouve cette quête d'immortalité aussi bien dans la mythologie grecque que dans la culture chinoise ou le bouddhisme, mais toujours dans le sens de « vie après la mort ». En revanche, la Fontaine de Jouvence, l'Arbre d'immortalité du jardin des Hespérides, l'Élixir de vie, sont autant d'exemples parmi d'autres d'un désir de rester toujours vivant.

La « nouveauté » avec l'époque contemporaine est que ce désir se trouve appuyé par des innovations scientifiques et technologiques. Ces dernières sont vues comme des moyens de stopper, voire d'inverser, le cours du temps et le cycle naturel de la vie d'un corps jusqu'à sa déchéance, avec les moyens dont nos sociétés sont pourvues. Déjà en 1999, dans le Monde Diplomatique, l'essayiste et philosophe Yvan Illich évoquait « cette obsession de la santé parfaite », où « chacun exige que le progrès mette fin aux souffrances du corps, maintienne le plus longtemps possible la fraîcheur de la jeunesse et prolonge la vie à l'infini ».

Normalement, la vie humaine ne vaut d'être vécue sans la mort. Au contraire, pour certains acteurs

de la recherche sur l'immortalité, la mort serait un phénomène réversible, nuisible, à combattre pour finalement faire éclore sur terre une nouvelle espèce de super-hommes, capables de défier le temps et ses aléas. Au-delà de l'égoïsme, de l'incompréhension de ce qu'elle est - une parcelle d'éternité et de prolongement de l'espèce humaine dans chaque individualité éphémère - cette quête de l'immortalité brasse des moyens colossaux qui la font passer de lubie à potentielle réalité. Par exemple, le co-fondateur de PayPal et investisseur de Facebook Peter Thiel est un promoteur acharné de la cause, comme d'autres milliardaires. En 2014, l'homme d'affaires avait déclaré à *The Telegraph* au sujet de la mort : « Je suis essentiellement contre », comme s'il était tout bonnement possible d'opposer une volonté humaine capricieuse à l'inéluctabilité du phénomène.

Peter Thiel ne se contente pas d'affirmer, il agit aussi. Au niveau individuel d'abord, il assume consommer des pilules d'hormones de croissance, dans le but de vivre jusqu'à 120 ans. Un acte complètement inutile comme l'explique François Pralong, chef du service d'endocrinologie diabétologie et métabolisme du Centre hospitalier universitaire vaudois, dans Planète Santé : « On est dans le domaine purement expérimental. De telles pratiques s'apparentent même à du dopage et sont réellement dangereuses pour la santé. » Le milliardaire a aussi fondé sa propre entreprise Thiel Foundation, par le biais de laquelle il paie des dizaines de scientifiques qui travaillent sur le sujet. Il finance également des fondations comme Longevity Biotech ou des start-ups comme le Arigos Biomedical, qui s'intéresse aux méthodes de vitrification des organes. Ajoutons son don de 3,5 millions d'euro à la fondation Mathuselah (qui veut augmenter le plus possible la durée de vie et retarder la vieillesse).



Une approche classique : Louis XV présenté au temple de la Gloire par l'Immortalité.

Bien d'autres organismes s'échinent à repousser toujours plus loin les limites de la vie. En Californie, Ambrosia propose à de vieilles personnes de se faire transfuser du sang d'adolescents dans le but d'être revigorées. Sur le site, on apprend ainsi qu'on peut se faire injecter un litre de sang frais pour la modique somme de 8 000 dollars.

Dans un registre semblable, la cryogénisation est un thème qui s'apparente aussi à la défiance envers la mort. Quand des hommes d'affaires comme Peter Thiel agissent activement, les citoyens qui se font cryogéniser adoptent une posture passive, dans l'attente qu'un jour on puisse les ressusciter. On ne compte qu'une poignée de structures dans le monde qui congèlent les hommes, comme l'Alcor Life Extension Foundation, où les clients ne font congeler que leur tête, en pensant que cela leur offre de meilleures chances d'être ramenés à la vie. Au Cryonics Institute, on y croit aussi dur comme fer. Un des directeurs d'un autre organisme très connu, Stephan Beauregard, a expliqué en 2017 au *Monde* : « Nous souhaitons être préservés, en attendant que la science, la médecine et la technologie puissent nous ramener à la vie d'une manière ou d'une autre, tout simplement parce que l'existence est trop courte [...] Je parie sur la cryogénisation dans l'espoir de gagner de la vie. »

Cryonics France s'aligne sur

cette pensée. Roland Missonier, son fondateur, estime que « naître pour mourir nous paraît un peu bête et l'on se dit que s'il existe une chance, même infime, d'y échapper, alors cela vaut mieux que pas du tout ». Et de définir la cryogénisation comme « l'ambulance du futur pour les malades en phase terminale, qui décident de se faire conserver à basse température dans l'azote liquide à -196°C après leur mort clinique dans l'espoir que les médecines du futur pourront soigner les causes de leur décès (cancer, etc...) et leur redonner une vie normale ».

Encore une fois, on observe une totale déconnexion vis-à-vis de l'humanité et de la mortalité des êtres vivants. Sombrier dans l'espoir insensé de l'immortalité revient à mépriser la vie qui nous est donnée, oublier de vivre et s'oublier soi-même. D'ailleurs, le terme « bête » employé par Roland Missonier est à ce titre révélateur.

Évidemment, les enjeux éthiques sont au cœur de cette forme poussée de transhumanisme. Alors, quelles réponses éthiques apporter ? D'abord rappeler que ce qui est ou pourrait devenir possible n'est pas forcément souhaitable. L'immortalité ou le retardement poussé de la vieillesse seraient d'immenses bouleversements tant anthropologiques (remise en cause du cycle naturel de la vie) que démographiques. Les conséquences seraient aussi sociologiques, avec le risque de fragmentation en plusieurs humanités, certaines composées d'hommes riches et surdéveloppés et d'autres d'hommes pauvres et « normaux ». Au lieu de laisser ces sujets majeurs à une élite, ils devraient être présentés à tous. Le concept de common decency et de common sense mis en lumière par George Orwell pourrait servir de base sur ces thèmes bioéthiques. Cette « morale commune », cette « honnêteté élémentaire », qui nous relie tous, et qui est reprise par Jean-Claude Michéa, devrait être au cœur des réflexions sur le transhumanisme, pour juger

de la pertinence des modifications qu'on propose pour nos corps, nos esprits, nos identités. Chez tous les milliardaires et scientifiques qui plaident pour l'immortalité, il existe un manque de bon sens, de morale commune, fatalement synonyme d'égoïsme, d'immaturité envers l'ensemble de l'humanité, car on sait que jamais celui-ci ne profitera d'un monde immortel.

La notion de morale commune étant incompatible avec le libéralisme, l'opposition à l'immortalité ne pourra se faire sans une critique profonde de ce dernier. En outre, la recherche de l'immortalité, par son jusqu'au-boutisme, implique une forme de compétitivité qui peut trouver une opposition doctrinale dans les thèses décroissantes qu'on voit de nouveau fleurir dans le paysage politique. Tout l'enjeu de la société laïque est de redorer la valeur dépréciée de la vie humaine. Car il perdure une confusion, en particulier en France, qui consiste à n'assimiler le respect de la vie humaine qu'à la religion, comme si celle-ci était le seul garde-fou aux délires transhumanistes. Si bien sûr toutes les religions plaident, à raison, pour un nécessaire respect de la vie humaine, ôter du champ laïque cette question permet à ses soutiens de gagner politiquement du terrain. De son côté, la société religieuse doit aussi apporter des réponses aux croyants. C'est ce que pense le directeur du Centre pour la science religieuse de la Fondation Bruno-Kessler Alberto Bondolfi. Dans son article « Comment argumenter à propos de l'amélioration de la condition biologique de la vie humaine ? » paru dans la *Revue d'éthique et de théologie morale*, il note : « Ce qui me paraît essentiel est le fait de garder le primat de l'initiative de Dieu face à la tentation de penser que l'être serait en mesure de mettre en place des mesures d'auto-perfectionnement aussi et autant parfaites. » La résistance doit donc être intelligente et se jouer sur plusieurs fronts.

Indiana SULLIVAN

L'éternel républicain

Comment caractériser la cohérence de l'idée républicaine ? Par quoi est-elle menacée ? A-t-elle un avenir ? Un colloque de la fondation Res Publica invite à réfléchir sur ces différents points.

Définir l'idée républicaine, c'est tout d'abord «distinguer les raisons qui nous font nous ressentir et nous déclarer républicains, plutôt que par exemple, démocrates, progressistes, socialistes, libéraux, etc.»

Le républicain considère que l'intérêt général prime les intérêts particuliers, il met l'accent «sur la recherche du bien commun plutôt que sur la satisfaction des désirs individuels et des doléances minoritaires».

Le principe d'égalité, complété par celui de fraternité, revêt deux aspects : le sentiment de commune appartenance qui forge la civilité républicaine et la solidarité.

La laïcité républicaine a quant à elle pour conséquence juridique l'effacement de la loi religieuse devant la loi civile, et un souci de discrétion dans l'espace public, aux antipodes des visions multiculturalistes qui attisent, par réaction, le populisme, le sexisme et la xénophobie.

Le républicain est attaché à la notion de progrès «désormais compris comme un processus d'apprentissage collectif auto-correcteur par lequel l'homme apprend non seulement à dominer la nature, mais encore à se dominer lui-même, en particulier dans son rapport avec la nature». Sa foi en la perfectibilité de l'homme le conduit à assumer la vérité scientifique.

L'idée républicaine n'est pas un simple catalogue de vagues principes philosophiques. Elle est «le lien entre liberté et souveraineté populaire, entre la souveraineté et la citoyen-

neté, le peuple souverain n'étant rien d'autre que l'ensemble des citoyens en corps, entre l'exercice de la citoyenneté et la volonté générale dont la loi identifiée au Bien commun est l'expression, entre la liberté et l'égalité», résume Jean-Pierre Chevènement. La République, précise-t-il procède de «l'idéal d'auto gouvernement» qui trouve sa traduction concrète dans la démocratie représentative. Avec le suffrage universel, la souveraineté populaire se confond avec la souveraineté nationale.

«Un républicain écrit Nation avec une majuscule », car l'éminence de l'intérêt général se fonde sur le sentiment d'appartenance à la Nation. Le républicain accorde une grande importance à la continuité culturelle et historique et partage un sentiment d'appartenance qui «lie solidairement l'intériorisation d'un passé qui nous constitue et nous oblige, la trame d'un présent dont nous sommes quotidiennement redevables à l'égard de nos proches et de nos semblables et la construction d'un futur qui nous dépasse». Ce sentiment national est inséparable d'un attachement à l'autorité de l'État qui conserve un rôle irremplaçable, non seulement dans le domaine régalien mais aussi comme prestataire de services publics et régulateur.

S'interroger sur un «moment» républicain en France, c'est poser la question de son actualité, de sa pertinence.

Car notre modèle républicain est menacé par le triomphe de ce que Marcel Gauchet nomme le «moment libéral». Ce «moment libéral s'accompagne de la déferlante des droits subjectifs, d'un relativisme radical et d'un recul de la foi au progrès, qu'on peut qualifier de «néo obscurantisme».

Les tenants du post-national, soutenant que la nation, cadre d'exercice du modèle républicain, serait dépas-

sée, privilégient des espaces procéduraux juridictionnels ou médiatiques.

Quant aux multiculturalistes, ils refoulent l'identité nationale au nom d'une vision essentialiste de l'identité de l'autre, oubliant que «la citoyenneté n'abolit pas les appartenances particulières mais les surplombe et les dépasse».

En méconnaissance de la raison d'être du représentant, se développe l'idée que la combinaison de la puissance numérique et des points de vue individuels sur internet pourrait créer des normes voire se substituer à la régulation étatique.

Ces évolutions paraissent trouver leur cadre naturel dans une Europe qui n'a aucun des traits de l'État-nation et qui pervertit les principes de Liberté, d'Égalité, de Fraternité et de laïcité. L'ADN de l'identité constitutionnelle de notre pays, rappelle la constitutionnaliste Anne-Marie Le Pourhiet, se trouve d'abord dans l'affirmation verticale de la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers et catégoriels», alors que l'Europe, qu'elle n'hésite pas à qualifier de «consubstantiellement anti-démocratique» a une conception horizontale du droit.

Le déclin du modèle républicain n'est cependant pas irréversible. Marcel Gauchet explique que «nous sommes dans une nouvelle crise, non plus du libéralisme mais du néo-libéralisme (...) qui va remettre au premier plan, pour y répondre, de vieux principes auxquels il ne s'agit pas de se raccrocher, comme s'ils détenaient une valeur intemporelle, mais de procurer une traduction contemporaine à l'aune du monde très différent dans lequel il nous est donné de vivre».

Pour sa part, la NAR, lors de son dernier congrès, a réaffirmé son attachement à l'idéal républicain de justice et de liberté et son refus d'opposer République et monarchie.

Laurent LAGADEC

Le moment républicain en France ? Colloque de la Fondation Res Publica du 11 décembre 2017 (www.fondation-res-publica.org).

Nation et nationalisme : retrouver le sens des mots

Spécialiste reconnu du nationalisme, Gil Delannoi (Cevipof) tire le constat de la déconsidération de la nation dans les milieux politique, économique, médiatique et universitaire. À travers une réflexion approfondie et illustrée, il tord le cou aux idées reçues et redonne une juste mesure de la « nation » et du « nationalisme ». La première est la plus récente des formes politiques produites par l'histoire humaine après la tribu, la cité et l'empire. La prise de conscience nationale a conduit à l'émergence de divers courants nationalistes à travers le monde. La connotation très négative du terme dans la langue française – un « regrettable provincialisme » – rend difficile la compréhension de cette volonté culturelle et parfois politique qui caractérise le nationalisme. Retenir de celui-ci les débordements suprémacistes voire xénophobes qu'on lui prête fait oublier qu'il est, selon le terme privilégié par l'auteur, un simple « véhicule » couplé à d'autres idées (l'indépendance de l'État, le socialisme, la démocratie...). À moins d'être détourné, ce qu'il fut souvent, il n'est jamais fin en soi.

Il n'empêche : les élites européennes prennent en horreur un nationalisme qu'elles ont cessé de longue date d'essayer de comprendre ou d'encadrer, rejetant avec lui l'idée même de nation. Gil Delannoi s'étonne – et nous avec lui – de la fragilité des arguments qui sous-tendent un discours postnational mâtiné de « passion prédictive ». Le premier de ces arguments repose sur l'irréversibilité supposée du phénomène de globalisation. Sur notre continent, les gouvernements ont trop bien assimilé la philosophie de Karl Jaspers, d'Hannah Arendt ou de Jürgen Habermas en considérant, sans autre forme de débat, que le temps des nations était révolu. L'expérience personnelle cosmopolite vécue par les élites (de la politique, de la banque, des grandes entreprises, des ONG, des universités) n'est pourtant pas transposable à l'économie entière... Toute l'hypocrisie des pro-européens est d'articuler leur idéologie avec un discours opposant perdants et gagnants de la mondialisation. Gil Delannoi s'amuse que les gagnants désignés qu'il nous faudrait imiter (Chine, États-Unis, Japon...) soient en réalité modérément ouverts et engageant plutôt des politiques « nationalistes » qui préservent leurs intérêts. Les partisans de la globalisation, adeptes du multiculturalisme, ignoreraient-ils que Claude Lévi-Strauss regardait comme complémentaire de l'égale dignité des cultures l'idée que toute société ne se développe et ne se préserve qu'en s'accordant la priorité, s'estimant irremplaçable ?

Peut-être la faiblesse des postulats des idéologues postnationaux explique-t-elle l'enfermement de tout débat dans le registre de la peur. La nation est attaquée

car elle n'a pas toujours apporté la démocratie, quand bien même toutes les démocraties modernes sont nationales. Quant au nationalisme, ce « monstre obscur » endormi dont le réveil est craint, il ne saurait se résumer au fascisme ou au nazisme qui ont plongé jadis l'Europe dans la guerre. Gil Delannoi s'attache avec brio à démontrer que le nazisme a été un « impérial-racisme » dès 1939. D'une part, le nationalisme n'est pas le principal responsable des deux guerres mondiales, qui furent respectivement la confrontation de deux formes politiques (nations montantes et empires déclinants) et un choc de régimes politiques (démocraties libérales imparfaites et États totalitaires). D'autre part, il n'a pas vocation à dégénérer dans la violence et l'expansionnisme raciste. Preuve en est le nationalisme de Gandhi, fondamentalement pacifique, pour libérer la nation indienne de la tutelle britannique. Nelson Mandela et sa politique de *nation-building* pour réconcilier Afrikaners et Noirs est un autre exemple éclatant de ce que le nationalisme peut offrir de meilleur.

La résurgence des nationalismes à l'échelle étatique ou infra-étatique (nationalismes écossais, catalan, flamand...) va à l'encontre de l'idée de disparition des nations. Pour l'auteur, il y a bien confusion entre l'affaiblissement, réel, des États sous les assauts de la mondialisation et celui, supposé, des nations. Les deux torts de l'État-nation sont aujourd'hui d'être « trop identitaire pour un type de cosmopolitisme déraciné dont l'ambition est l'abolition des frontières » et dans le même temps « trop intégrateur pour un multiculturalisme dont l'ambition est le déploiement de toutes les identités minoritaires ». Mais ceux qui plaident pour la fin des nations peinent à esquisser ce qui se substituerait à elles. Gil Delannoi ne croit pas en l'émergence d'une nouvelle forme politique. Resterait le retour de nouveaux empires, à l'instar de l'Union européenne, fonctionnant sans démocratie à partir d'un vague soft power. Tant les acteurs de la mondialisation économique que les partisans d'un multiculturalisme communautarisé combattent donc cette Nation qui apporte de la cohésion concrète à un groupe humain étendu au-delà des liens personnels ou religieux. Car la Nation est celle qui, à partir des idéaux de 1789, a favorisé la démocratie dans le cadre étatique. Elle est aussi celle qui a organisé un système de solidarité générale. Il n'est plus permis de douter de son potentiel protecteur, même dans le monde que nous connaissons. Sauvons la Nation !

Pierre NAULANT

Gil Delannoi, *La Nation contre le nationalisme*, PUF, 2018, 254 pages.
Prix éditeur : 19,00 EUR.

Une porte ouverte entre Occident et Orient

Après une très belle exposition sur les chrétiens d'Orient, l'Institut du Monde Arabe nous invite à découvrir l'histoire plurimillénaire du canal de Suez.



Histoire plurimillénaire en effet car le pharaon Sésostri III avait déjà fait percer un canal qui reliait un bras du Nil à la mer rouge. Mais le canal millénaire finit par s'ensabler. Les Vénitiens au XVI^e siècle proposent alors aux Ottomans la percée d'un canal qui reliait la Méditerranée à la Mer rouge mais ceux-ci rejettent l'offre. Il faut attendre le XIX^e siècle et les ambitions réformatrices d'un jeune vice-roi d'Égypte, pour que le projet soit réalisé sous la direction d'un ancien diplomate français Ferdinand de Lesseps.

Tout l'intérêt de cette exposition fort didactique est de nous montrer que la construction du canal de Suez est finalement le reflet et l'expression même d'une époque, celle de la Révolution industrielle, avec son scientisme de façade mâtiné d'un humanisme pas toujours très honnête, ses progrès technologiques majeurs, son jeu des puissances et leurs ambitions coloniales, ses aspirations esthétiques et artistiques.

M. S.

L'épopée du canal de Suez ; IMA ; 1 rue des Fossés-St-Bernard ; 75005 Paris ; jusqu'au 5 août.

Une ambition ratée ?

Jeune écrivain suisse, Laure Mi Hyun Croset publie son premier roman en France. L'histoire d'une ambition avortée, abandonnée par celle-là même qui devrait en être la principale bénéficiaire. L'histoire d'une bergère qui épouse un prince, à ceci près qu'elle oublie de venir à son mariage.

Dans la bonne société, le beau monde, il est des choses qui ne se font pas. Et la première d'entre elle se sentir dispensée d'assister à son mariage. Et pourtant c'est ce que Louise fait. Elle laisse en plan, son futur mari, sa belle famille si distinguée, les invités tout aussi distingués (enfin presque), le banquet et la pièce montée. Mais quelle mouche a piqué Louise ? C'est ce que l'auteure va essayer de nous faire comprendre à travers les commentaires et les témoignages des invités.

Ne vous imaginez pas en effet que la fête va s'arrêter là pour si peu. La mariée n'est pas là ? Vive le marié quand même. Dansons et festoyons à sa gloire, pendant qu'il se retire pleurer dans son coin. Et puis on ne va pas gâcher toute cette bonne nourriture et ajouter à l'humiliation des familles en se retirant prématurément. C'est qu'on a le sens des préséances dans le beau monde.

Alors on, mange, on, boit et on parle. De Louise bien sûr qui n'a jamais été aussi présente alors même qu'on ne la voit pas. Chacun y va de son anecdote, de son souvenir, de son témoignage. Chère Louise, grâce à elle, chacun peut y aller de sa tirade. Chacun peut se prendre pour la reine d'un jour et retenir l'attention de tous. L'alcool aidant, les confidences se font plus intimes, du genre de celles qu'on ne raconte pas en public quand est bien né.

Mais la naissance ou l'éducation ne dissimule qu'un temps la bassesse des ambitions, la médiocrité des sentiments, la trivialité des appétits. Finalement c'est autant d'eux-mêmes que de Louise que ces braves gens nous parlent et ce n'est pas nécessairement à leur gloire. L'auteure manie avec bonheur l'ironie, la dérision, parfois même le mépris et se permet la suprême élégance de savoir rire d'elle-même. Il faut rire en effet de tout cela et ne lui donner que bien peu d'importance. Comme Louise qui est partie vers un ailleurs dont on ne sait rien.

Marc SÉVRIEN

Laure Mi Hyun Croset : *Le Beau Monde* ; Albin Michel ; 2018 ; 15 €.

Avez-vous pensé à vous réabonner ?

Irak, le 28 avril : Les médias annoncent qu'un accord aurait été trouvé entre différents partis politiques afin que le prince Sharif Ali Ben al-Husseïn, prétendant au trône, soit désigné comme prochain président de la République après les élections générales prévues le 12 mai

Iran, le 28 avril : Des milliers d'Iraniens ont chanté des slogans en faveur des Pahlavis au stade de football la capitale, comme le rapporte le journaliste Babak Taghvaei sur son compte Twitter. « Reza Shah, que Dieu te bénisse » a été scandé à diverses reprises et d'une même voix par 50 000 personnes. C'est la plus importante manifestation en faveur de la maison impériale à Téhéran.

Brésil, le 8 mai : « La monarchie n'est pas un modèle de gouvernement, mais une organisation étatique » a déclaré à la presse le prince Luis-Philippe d'Orléans-Bragance qui a parallèlement annoncé qu'il rejoignait le parti de la droite conservatrice du député controversé Jair Bolsonaro. Le prince est candidat à la députation de Sao Paulo.

Allemagne, le 9 mai : Décès accidentel à 56 ans du prince héritier Frédéric du Wurtemberg et petit-fils de feu le comte et de la comtesse de Paris, Henri d'Orléans. Renversée en 1918 après la fin de la première guerre mondiale, la maison royale du Wurtemberg a fait part de son choc et de sa tristesse dans un communiqué rendu public.

Frédéric de NATAL



Christophe Barret LA GUERRE DE CATALOGNE



À l'automne 2017, en Espagne, a commencé une confrontation entre la Généralité de Catalogne et l'État central. Le conflit menace-t-il vraiment l'unité du pays ? Comment le projet sécessionniste s'impose-t-il à la moitié des Catalans ? Sommes-nous à l'aube d'une balkanisation de l'Europe ?

Pour répondre à ces questions, l'auteur s'est rendu dans la péninsule ibérique, où il a rencontré responsables politiques et militants. Il examine les possibles médiations au cœur d'une bataille qui pourrait se transformer en tragédie.

Le nouvel ouvrage de Christophe Barret est disponible au prix de 18 € (franco de port) :

- sur notre site :

<http://nouvelle-action-royaliste.fr>

- ou sur simple demande adressée, par courrier, à nos bureaux.

Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19h30). Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée. La conférence s'achève à 22h. Une carte d'abonné des mercredis annuelle (12€) permet d'assister gratuitement à tous les mercredis.

Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 €).

Mercredi 23 mai :

Stanis Pérez :

« Le corps du roi »

Mercredi 30 mai :

Christophe Barret

« Espagne-Catalogne : le divorce »

Royaliste
Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

Rédaction-administration

Bloc C - B.A.L. 13
36-38, rue Sibuet
75012 Paris
Tél. : 06 43 11 36 90

Directeur de la publication

Yvan Aumont

Directeur politique

Bertrand Renouvin

Directeur politique adjoint

Christophe Barret

Rédacteur en chef

Marc Sévrien

Com. paritaire : 05 14 - G 84 801
ISSN : 0151-5772

Imprimerie spéciale de la NAR

Bulletin d'abonnement à *Royaliste*

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession :

Date de naissance : Adresse électronique :

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

Chèques à l'ordre de : «Nouvelle Action Royaliste». Adresse : Bloc C - Boîte 13 - 36-38 rue Sibuet - 75012 Paris

Affronter les Etats-Unis

Le président des Etats-Unis est un homme brutal mais sa politique est cohérente. C'est une politique de toute-puissance qui ne s'embarasse ni du droit international, ni du respect des traités, et qui ne prend aucune précaution à l'égard des vassaux européens. La décision de déchirer l'accord avec l'Iran sur le nucléaire s'inscrit dans un cheminement logique marqué par le rapprochement avec l'Arabie séoudite, par la décision d'installer à Jérusalem l'ambassade des Etats-Unis et par l'opération de représailles montée en avril contre la Syrie.

Le retour à une politique de sanctions sérieusement renforcées contre l'Iran satisfait les courants bellicistes aux Etats-Unis et en Israël. Il comble Mohamed Ben Salman qui rêve de voir l'Arabie séoudite prendre la tête des pays sunnites face à un Iran asphyxié par les sanctions, voire militairement défait ou jugulé par le moyen d'un changement de régime. Comme tous les plans, celui-ci comporte des failles et présente des risques mais l'Iran, justement parce qu'il ne dispose pas du feu nucléaire, n'est pas en mesure de résister aux pressions conjuguées de ses ennemis.

Tel est, pour l'Orient, le projet politique que les Etats-Unis veulent imposer à l'Union européenne, de gré ou de force. Le gouvernement étatsunien donne aux groupes étrangers un délai de 90 à 180 jours pour cesser tout échange avec l'Iran. Afin que leurs décisions soient respectées, les Etats-Unis imposent une règle d'extraterritorialité très simple : toute entreprise qui utilise le dollar dans ses transactions est passible de sanctions si elle viole la loi américaine même si cette entreprise n'opère pas sur le sol étatsunien ; toute banque qui finance des investissements dans des pays sous embargo peut être frappée de lourdes amendes.

La brutalité des Etats-Unis, qui se moquent comme d'une guigne du libre-échange quand leurs intérêts sont en jeu, est notoire. La violence de Donald Trump ne l'est pas moins. Pourtant, Emmanuel Macron a cru qu'il pourrait maîtriser les logiques impériales et séduire l'impétueux locataire de la Maison Blanche par un jeu de postures dont nous avons dénoncé l'obscénité. Il s'est fourvoyé,

il s'est laissé humilier et c'est la France qui a été humiliée avant d'être flouée et maintenant mise en demeure de s'incliner devant les diktats de Washington. Nous apprenons plus tard comment s'est fait, dans la tête du président des riches, le partage entre le tropisme atlantiste et l'amateurisme. Il s'agit aujourd'hui de se demander comment la France peut résister et répliquer au gouvernement des Etats-Unis.



Il est inutile de cacher que la France est en position de faiblesse. Nous ne sommes pas seulement revenus dans le commandement intégré de l'Otan en 2008. Nous sommes immergés dans les technologies étatsuniennes, complètement dépendants et transparents. Nous avons laissé les Etats-Unis imposer leur législation à l'extérieur de leur territoire, punir Alstom et la BNP et exercer ainsi une contrainte par dissuasion sur les banques et les entreprises françaises. Cette situation de dépendance sera invoquée par les partisans de la soumission au nom du « réalisme » : ils diront qu'il faut finasser, gagner du temps, demander à Washington des assouplissements ; ils diront même qu'il faut renforcer l'euro en oubliant que l'usage de cette monnaie dans les paiements internationaux est en déclin dans la zone euro comme dans le reste du monde.

La France doit cependant engager la confrontation avec les Etats-Unis. Leur politique de déstabilisation et de destruction ne saurait être la nôtre : ce n'est pas l'Iran qui nous menace, ni d'ailleurs la Russie, c'est l'Arabie séoudite qui nous agresse en diffusant une idéologie religieuse clairement subversive. Nous devons quitter le commandement intégré de l'Otan. Nous devons dénoncer le viol du droit international par les Etats-Unis en matière d'extraterritorialité. Nous devons annoncer dès à présent les contre-mesures fiscales, commerciales, pénales, que nous prendrons à l'encontre des sociétés étatsuniennes si Washington menace nos entreprises et nos banques. Nous devons conquérir notre souveraineté numérique. Nous devons somme toute rompre avec l'atlantisme, jeter à la corbeille les discours sur l'impossible « souveraineté européenne » et réaffirmer par tous moyens l'indépendance de notre nation.

Bertrand RENOUVIN